



FORMATION MONITORAT FEDERAL DE KITESURF 2019

Public concerné :

- Praticants experts en kitesurf (niveau marron du Kite'Pass)
- Détenteurs des qualifications Leader club et Initiateur power kite
- Possédant le permis bateaux de plaisance à moteur option côtière et ayant suivi la formation à l'Unité Complémentaire Sécurité Nautique

Effectif : 12 places maximum.

Durée : 12 jours

Dates et lieux de réalisation : 26 juin au 7 juillet 2019 à Dunkerque

Objectifs de formation :

- Vérifier les exigences préalables à l'entrée en formation : savoir nager et récupérer une personne en pleine eau, évaluation du niveau technique.
- Développer les compétences pour l'encadrement de l'activité.
- Evaluer les exigences préalables à la mise en situation pédagogique (EPMS).
- Préparer le projet d'alternance.

Contenu détaillé :

- Pédagogie spécifique
 - Connaissance de l'activité (analyse, matériel, sécurité, cadre de pratique...)
 - Progression du kitesurf (les différents domaines de formation du pilote)
 - Elaboration de séances
 - Mises en situation
 - Gestion de la sécurité des groupes en activité
 - Analyse de l'activité de l'élève
- Méthodologie de projet : montage du projet d'activité en club, rôle du tuteur, évaluation.
- Environnement institutionnel de l'activité

Intervenants :

Eric Watrin DEJEPS GAN, Aymeric Cegielski DTE Club école DKC, conseiller technique FFVL.

Coût : 600 € concernant les frais pédagogiques uniquement (la commission formation kite prenant en charge le complément au regard du coût réel de la formation).

Inscription : Auprès d'Emilie, emilie@fvf.fr, **avant le 3 mai** en envoyant la fiche de demande d'inscription et les pièces demandées notamment la présentation du projet d'alternance.

Hébergement : A votre charge, possibilités au Camping municipal de la Licorne ou à l'auberge de jeunesse à DUNKERQUE

Matériel : Matériel permettant une prestation technique dans un registre de vent le plus étendu possible (au minimum deux surfaces d'ailerons), casque obligatoire, supports de glisse (planche directionnelle et twin tip). Combinaison, coupe-vent, coupe ligne et une copie de votre permis bateau. De quoi prendre des notes, réaliser des vidéos.

Sélection des dossiers de candidature : critères pris en compte

- Volume et variété dans la pratique du kitesurf
- Expérience en tant que Leader club et Initiateur power kite
- Pertinence du projet d'alternance



Constitution du dossier d'alternance :

Suite au module de formation en centre, le candidat devra mener un projet personnel en structure associative (club affilié) en étroite relation avec un tuteur. Ce tuteur (diplômé pour l'encadrement des glisses aérotractées nautiques) supervisera la réalisation du projet et devra être présent sur le terrain pour les 8 jours minimum de mise en situation pédagogique. Sa rémunération doit être prévue dans le cadre du projet soutenu par le club.

Nous vous invitons donc dès à présent à élaborer votre projet en accord avec votre club, votre CDVL ou ligue. La pertinence du projet sera un élément pris en compte pour la sélection des demandes d'inscription à la formation.

Projet d'alternance

Structure support / Projet global

Actions prévues dans le cadre de l'activité de l'élève moniteur

Public / niveau / objectif / budget de l'action

Tuteur / Dates / Lieux /

Evaluation : apports pour la structure, le public


Organisation de la formation du monitorat fédéral :

Intitulé	Durée
Prérequis techniques et permis bateau Unité complémentaire sécurité nautique Prérequis pédagogiques : Leader club kitesurf, Initiateur Power kite. Projet club support <i>Un positionnement est réalisé à réception du dossier d'inscription. Des allègements concernant les prérequis pédagogiques peuvent être sollicités auprès de la commission formation kite en fonction des diplômes acquis par ailleurs.</i>	
Module pédagogie spécifique de l'activité kitesurf et connaissance du milieu Evaluation des exigences préalables à la mise en situation pédagogique (EPMSP) pour l'accès au statut d'élève moniteur et au projet d'alternance	12 j
Réalisation du projet d'alternance en club Parcours Individualisé en fonction du projet	8 jours à minima en présence du tuteur
Examen final Entretien sur le rapport d'expérience Etude de cas	1 j

Pour toute information complémentaire contacts :
Service Formation : Emilie Sciandra emilie@ffvl.fr
Conseiller Technique : Chris Cessio c.cessio@ffvl.fr Tél : 06.25.51.20.19